



**VILLE DE  
KINGSEY FALLS**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR**

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et rapport de l'auditeur pour l'année 2019 seront déposés lors de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls qui se tiendra le **13 mai 2020 à 19 h**, par téléconférence et à huis clos tel que permis par l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. Le rapport sera disponible sur le site web de la ville le 14 mai 2020.

Donné à Kingsey Falls, le 8 mai 2020

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière